



**PRÉFET
DE LA DRÔME**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Valence, le 12 octobre 2023

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

PROTECTION DES TROUPEAUX DOMESTIQUES CONTRE LA PRÉDATION : UN LOUP PRÉLEVÉ LE 12 OCTOBRE 2023 SUR LA COMMUNE D'EYGALAYES

Un loup mâle adulte, en situation d'attaque sur le troupeau ovin d'un éleveur de la commune d'Eygalayes, a été prélevé dans la nuit du 11 au 12 octobre 2023, dans le cadre d'un tir de défense renforcé réalisé par la Brigade Mobile d'Intervention de l'Office Français de la Biodiversité.

Il s'agit du 149ème animal prélevé en France depuis le début de l'année (le 9ème en Drôme) dans le cadre de l'arrêté du 23 octobre 2020 fixant les conditions et limites dans lesquelles des dérogations aux interdictions de destruction peuvent être accordées par les préfets concernant cette espèce et fixant un plafond national de 209 spécimens.

Ce tir est intervenu en complément des mesures de prévention contre la prédation du loup mises en œuvre par l'éleveur pour la protection de son troupeau domestique, alors qu'il avait subi plusieurs attaques depuis le début de l'année.

Cabinet du Préfet

Service départemental de la communication interministérielle

Tel : 07 85 77 63 10 – 06 77 18 96 78

Mél : pref-communication@drome.gouv.fr



Préfet de la Drôme



@Prefet26